Note sur le recours aux panels d’experts pour l’évaluation des impacts de la recherche - Impacts SOCIAUX

Cette note propose (i) une revue de la littérature sur impact social ; (ii) un premier traitement des cas Asirpa qui permet d’avoir une illustration des différentes dimensions de l’impact social et (iii) la méthode proposée pour définir la métrique de l’impact social dans le cadre d’Asirpa.

Elle est destinée à deux audiences : (i) le comité de pilotage du projet et (ii) les experts qui seront sollicités pour participer au panel de construction de la métrique, selon l’approche qui a été retenue pour la définition de la métrique de l’impact politique (Gaunand et al., 2017) et environnemental

# Contexte et objectifs

Le projet ASIRPA (Analyse Socio-économique des Impacts de la Recherche Publique Agricole), lancé par la direction générale de l’INRA en janvier 2011, a pour objectif de concevoir une approche permettant d’évaluer les impacts de la recherche d’un organisme public.

Pour ce faire, il propose une approche globale fondée sur des études de cas réalisées selon un standard conçu par l’équipe ASIRPA et inspiré de méthodologies internationales. Chaque étude de cas comprend une mesure des impacts dans cinq dimensions : économique, environnementale, politique, sociale, sanitaire.

Pour chacun des cas, ASIRPA collecte les données locales (chiffre d’affaires, Indice de Fréquence de Traitement, contribution au débat public) permettant de caractériser les impacts. La démarche ne vise pas l’exhaustivité des impacts, mais recueille les données relatives aux effets jugés les plus importants par les parties prenantes interrogées. A partir de ces éléments, est établi un « vecteur d’impacts » dans lequel l’ampleur de l’impact pour chaque dimension est notée sur une échelle de 1 à 5. Pour les dimensions non économiques, la note est établie selon les indications des parties prenantes quant à la signification des impacts, et est donc singulière à chaque cas.

L’objectif du projet a été dans un second temps, et une fois un nombre suffisant de cas établis, de concevoir et de tester une méthodologie permettant de produire une métrique objective et pratique pour chacune des 5 dimensions de l’impact. Comme le recommande la littérature (Ruegg and Feller, 2003) la démarche suivie a été de demander à des experts de consolider notre cadre analytique et de nous aider à construire un barème permettant de produire une analyse commune à tous les cas pour chaque dimension de l’impact. Cette démarche par consultation d’un panel d’experts a été testée avec succès sur la dimension d’impacts politiques(Gaunand et al., 2017) , et environnementaux. Les experts ont en effet produit un barème de notation et une grille d’analyse des cas, qui ont pu être utilisés pour noter les cas produits depuis.

L’enjeu spécifique est de reproduire une approche du même ordre pour les impacts sociaux. Les attendus sont de deux ordres : i) le développement d’une métrique simple, robuste, à partir des indicateurs d’impacts sociaux collectés; ii) la production d’un barème de notation par la mise à l’épreuve de cette métrique et la formulation d’un jugement comparatif sur l’impact des cas soumis au panel.

Dans un premier paragraphe nous exposerons dans une revue rapide de la littérature les arguments à l’appui de l’identification de sous-compartiments d’impact sociaux distincts. Dans un deuxième nous exposons une analyse rapide de l’application de ces sous-dimension aux cas collectés. En annexe nous rappelons les barèmes déjà établis

# Les fondements méthodologiques

La littérature sur l’évaluation de l’impact social est abondante et hétérogène[[1]](#footnote-1) (Maas and Liket, 2011). Nous distinguerons pour les besoins de cette étude : trois courants d’analyse principaux : celui né dans le cadre de la comptabilité sociale et l’audit social des organisations (social accounting and audit ou SAA), celui qui s’intéresse à l’évaluation de l’impact social d’actions planifiées comme des politiques ou des projets (social impact assessment ou SIA) (Vanclay, 2015), et enfin les approches suivies par le secteur associatif ou troisième secteur.

##  La comptabilité sociale et l’audit social (SAA)

Historiquement, la littérature relative aux organisations distinguait la valeur économique (créée par des organisations à but lucratif), de la valeur sociale (créée par des organisations à but non lucratif ou les organisations gouvernementales) (Weisbrod, 1994) (Ben-Ner and Van Hoomissen, 1991)). Conformément à cette conviction, les impacts sociaux n’étaient généralement pas abordés dans les études d’évaluation des entreprises (Maas and Liket, 2011).

L’attention portée aux impact sociaux de l’activité des entreprises a progressivement gagné en popularité dans les années 1990, en raison de préoccupations environnementales croissantes et du besoin de responsabiliser l’ensemble des acteurs dans cette perspective (Gray, 2000);(Zadek et al., 1997). Ce contexte a progressivement donné naissance à une approche plus globale de la redevabilité, avec la formalisation du concept de comptabilité «triple bottom line» (Elkington, 1999), résumée dans la formule 3P « People, Planet, Profit », qui désigne les trois domaines dans lesquels les entreprises doivent être comptables. Ce concept est souvent associé aux trois piliers du développement durable, identifiés par le Sommet mondial des Nations Unies de 1992 qui doivent être conciliés dans une perspective de développement durable : le progrès économique, la justice sociale, et la préservation de l'environnement. La comptabilité sociale et l'audit social (SAA) recensent et analysent ainsi « les activités sociales et environnementales des employés et des groupes au sein des organisations, les relations des organisations et de leurs constituants avec leurs clients et autres parties prenantes ainsi que, dans la mesure du possible, les conséquences de ces interactions et activités.» (Gray, 2000)

Au cours des dernières décennies, le secteur privé a multiplié les initiatives pour tenter de concilier rentabilité financière et objectifs sociaux. Les notions de responsabilité sociale des entreprises (McWilliams and Siegel, 2001) (Porter and Kramer, 2011), d’investissement socialement responsable (Barnett and Salomon, 2006) (Lazzarini et al., 2014), les initiatives BoP en faveur des pauvres situés à la base de la pyramide économique (Prahalad and Hart, 2002) (Prahalad, 2009), et plus généralement la recherche d’une valeur partagée (Porter and Kramer, 2011) (Porter and Kramer, 2019) marquent la volonté des entreprises de construire des opérations rentables qui répondent également à des enjeux sociaux et environnementaux pressants.

Ainsi Prahalad (Prahalad and Hart, 2002) a postulé que la population de quatre milliards de pauvres, à la base de la pyramide économique (BoP), constituait un marché que les entreprises internationales pouvaient investir pour aider les populations à sortir de la pauvreté tout en générant des profits considérables. Le cadre BoP se distingue des autres approches du développement par le marché par des approches bottom-up de co-invention (London, 2016) . En redéfinissant la pauvreté non seulement par le manque de revenus, mais aussi comme un manque de «capacités» au sens de Sen, l’approche BoP propose un cadre systémique d’évaluation fondé sur le renforcement des capacités des communautés par l’exploitation de leur capital social.(Ansari et al., 2012). Dans le secteur privé, cette approche a donné naissance à un cadre d’évaluation proposant des directives concrètes sur la manière de créer de meilleures entreprises tout en réduisant la pauvreté. Depuis son articulation initiale, l’intérêt de soutenir le développement d’initiatives BoP a également gagné le secteur à but non lucratif (Gardetti, 2007).

##  "Social Impact Assessment" (SIA).

L’évaluation de l’impact social (SIA) concerne l’identification et la gestion des problèmes sociaux associés aux interventions planifiées, comme les politiques, les programmes ou les projets (Burdge, 2003) (Vanclay, 2003).

L’évaluation des impacts sociaux des plans et programmes trouve son origine dans la loi américaine sur l'environnement (National Environmental Policy Act - NEPA) de 1969. La NEPA exige de tout organisme fédéral susceptible « d’affecter de manière significative la qualité de l’environnement humain» d’évaluer les impacts potentiels desdites actions. L’évaluation environnementale s’est élargie progressivement aux impacts sociaux, portée en particulier par les préoccupations liées aux grands projets d’infrastructures (Burdge and Vanclay, 1996). En 1986, en réponse à des controverses concernant des prêts consentis pour la construction de barrages ayant entraîné le déplacement de communautés, la Banque mondiale, tout comme le Fonds monétaire International, ont intégré l'évaluation environnementale et sociale dans le cadre de leurs procédures d'évaluation, ouvrant la voie à l'adoption généralisée de l’évaluation des impacts environnementaux et sociaux des grands programmes (Burdge and Vanclay, 1996). L'évaluation de l’impact environnemental est devenue depuis une obligation légale dans de nombreux pays, l’exercice intégrant des éléments d’analyse de l’impact social variables selon les pays.

L’International Association for Impact Assessment résume les bonnes pratiques concernant l’évaluation de l’impact social d’un projet. “L’évaluation de l’impact social (SIA) d’un programme de développement est désormais conçue comme un processus de gestion des problèmes sociaux. Il existe un consensus sur la "bonne" pratique de la SIA - elle est participative; elle soutient les populations concernées, les promoteurs du programme et les organismes de réglementation; Elle vise à améliorer la compréhension du changement et la capacité de réagir au changement; Elle cherche à éviter ou à atténuer les impacts négatifs et à améliorer les impacts positifs tout au long du cycle de vie du programme; et elle met l'accent sur l'amélioration de la vie des personnes vulnérables et défavorisées”. (Esteves et al., 2012). Le SIA a une définition très large de l’impact social, car il prend en compte dans son analyse, tout ce qui concerne les personnes affectées et leur mode de vie, ce qui par exemple inclut les impacts sur l’environnement, la santé, le patrimoine etc. Pour cette raison il n’est ainsi pas possible de produire une liste d’indicateurs préétablis, mais la démarche SIA doit identifier les impacts sociaux par une compréhension du projet et de la manière dont le projet affectera ce qui est important pour les parties prenantes concernées (Vanclay, 2015). Tout en se déclarant opposés à l’utilisation mécanique d’une liste d’indicateurs préétablis, certains auteurs reconnaissent l’intérêt de connaître la nature des impacts pouvant possiblement affecter les communautés pour améliorer la qualité des projets. (Vanclay, 2002)

Les démarches mises en œuvre par le troisième secteur

Considéré comme une « troisième voie » à la traditionnelle dichotomie entre secteur public et secteur privé à but lucratif, le Troisième secteur (ESS économie sociale et solidaire) rassemble une diversité d'acteurs (Associations, Fondations, Organisations Non-Gouvernementales, etc.) dont les interventions dans la sphère publique se sont développées dans les années récentes (Nicholls, 2013) ; (Monzon and Chaves, 2008).

L’utilisation du SIA pour les programmes mis en œuvre par le troisième secteur s’est développée dans les années 90, avec des démarches s’apparentant à des démarches coût-bénéfice comme le retour sur investissement social (SROI), promu par l’OTS (Office of the Third Sector) anglais. Le SROI en France est promu par l’Institut de l’innovation et de l’entrepreneuriat social de l’Essec. Le SROI (plus récemment analyse de la valeur) est un cadre qui aide à comprendre la valeur du changement social du point de vue des bénéficiaires du changement. Il vise à attribuer une valeur financière aux impacts identifiés par les parties prenantes comme importants, mais qui n’ont pas de valeur marchande. A cet effet il associe une narration du changement à des mesures qualitatives et quantitatives. Il fournit une estimation financière de la valeur de ce changement, qui peut être mis au regard des coûts des interventions[[2]](#footnote-2). Dans cette approche la «valeur sociale» fait référence à l’impact non financier des programmes, organisations et interventions, y compris le bien-être des individus et communautés, capital social et environnement. Malgré son succès académique et la promotion politique portée à cette approche, notamment par l’administration britannique, le SROI se heurte au coût et à la difficulté d’attribuer une valeur financière aux effets sociaux constatés, et reste peu utilisée (Millar and Hall, 2013).

En pratique, les cadres d’évaluation développés pour l’évaluation du troisième secteur britannique sont souvent éloignés des ambitions initiales du SROI (Wood and Leighton, 2010).

 En effet la mesure de l'impact social du troisième secteur a opposé deux écoles (European Commission et al., 2015). Une ambition «one-size-fits-all» vise à appliquer un ensemble défini d’indicateurs à toutes les entreprises sociales (Arvidson et al., 2013).

Une deuxième approche, plus consensuelle, reconnaît en revanche la nécessité pour les entreprises sociales de communiquer leur impact de façon pertinente pour la variété de leurs parties prenantes. Dans cette vision une diversité de métriques de l'impact social est donc nécessaire au troisième secteur social pour répondre à ses besoins (Harlock and Metcalf, 2016) (European Commission et al., 2015), (Tuan, 2008). Chaque institution devrait être autorisée à choisir les mesures d’impact les plus appropriées pour répondre aux besoins de ses principales parties prenantes. Ce choix devrait découler d'un dialogue avec les différentes parties prenantes, plutôt que d'une décision unilatérale de l’institution. (European Commission et al., 2015). Les grandes fondations philanthropiques ont de leur côté développé leur propre déclinaison des méthodologies proposées dans la littérature, ce qui aboutit à une approche fragmentée de la mesure de la valeur sociale (Tuan, 2008).

En outre certains auteurs considèrent qu’il n’est pas possible d’isoler si facilement une catégorie d’impact ou l’apport d’une organisation à un impact. Ainsi Emerson (Emerson, 2003) avec le concept de « blended value » avance que toutes les organisations, qu’elles soient à but lucratif ou non, créent des impacts composés d’éléments de valeur économique, sociale et environnementale et que les investisseurs génèrent simultanément les trois formes de valeur en finançant des projets ou en apportant des capitaux aux organisations.

Conclusions pour Asirpa

On retiendra cinq points de ce rapide aperçu :

* La littérature est abondante mais très hétérogène et sans consensus sur la définition de l’impact social ;
* Les définitions de l’impact social sont souvent très extensives, certaines couvrant (par ex. Vanclay) l’ensemble des dimensions de l’impact, alors qu’Asirpa, comme d’autres auteurs distingue l’impact social comme une dimension d’un impact sociétal plus large.
* L’impact social est marqué par l’influence forte du courant ‘capacities’ et plus généralement des approches procédurales, alors que les métriques d’impact proposées par Asirpa se focalisent sur les effets externes ;
* Les auteurs font le constat d’un manque de mesures de l’impact social ? Plusieurs, comme Harlock pour le troisième secteur (Harlock and Metcalf, 2016), Vanclay pour les programmes d’investissement (Vanclay, 2002), préconisent de développer, plutôt qu’une approche unique, une boîte à outils pouvant être adaptée par les institutions à leurs activités et leurs parties prenantes
* et, de façon assez paradoxale -compte tenu des perspectives très différentes- Les auteurs appellent appellent à un plus large accord sur les définitions et les méthodes de mesure de l’impact social.

# L’APPROCHE RETENUE PAR ASIRPA

En France, le secteur de l’Economie Sociale et Solidaire (ESS) s’est appuyé sur les travaux de Jean Gadrey, professeur d’économie à l’Université de Lilles, pour fonder le concept d’utilité sociale et promouvoir son introduction dans les textes législatifs.

« Est d’utilité sociale toute activité d’une organisation de l’économie sociale et solidaire qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite […] de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (internationale, nationale ou locale : le lien social de proximité), à la sociabilité, et à l’amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l’éducation, la santé, l’environnement et la démocratie). » (Gadrey, 2004)

Si elle réduit l’utilité sociale aux activités des organisations de l’ESS, cette définition a l’intérêt de repérer des situations observées dans les études de cas déjà réalisées par l’Inra, qui relèvent de l’impact au sens de l’approche ASIRPA, et qui ne sont pas recouvrantes avec les aspects déjà pris en compte dans d’autres dimensions d’impact.

En s’appuyant sur cette recension et en prenant en compte les cadres théoriques et méthodologiques de l’approche ASIRPA, nous proposons trois catégories pour l’impact social.

### 1/ Les effets sur le capital social

Le capital social peut être défini comme «  les réseaux sociaux, les normes et les sanctions qui facilitent l'action coopérative entre les individus et les communautés » (Halpern, 2005). Nous pourrons comme Halpern considérer trois niveau d’analyse du capital social : micro (au niveau individuel ou des familles), meso (à l’échelle des communautés ou des organisations-il devrait constituer le niveau d’analyse le plus commun), et macro (à l’échelle nationale).

Dans ce sens, nous chercherons à prendre en compte les impacts de la recherche sur le tissu relationnel, les capacités d’action collective, et sur les apprentissages collectifs. Il peut s’agir de la contribution à la mise en place de nouvelles organisations, de nouvelles formes de gouvernance multi-acteurs, le dépassement de conflits (Woolcock and Narayan, 2000). Il conviendra de distinguer dans l’analyse les relations à l’intérieur des organisations, les alliances entre organisations (relations horizontales ou verticales, y compris avec les institutions formelles) (Woolcock and Narayan, 2000). L’étape de généralisation de l’impact distinguera la consolidation du groupe (approfondissement d’une communauté ou « bonding ») de l’extension (créer des liens avec d’autres communautés ou « bridging ») (Halpern, 2005). Cette étape de généralisation pourra s’accompagner d’un changement de nature des relations précédemment établies.

### 2/ Les effets sur le capital humain:

La notion de capital humain renvoie aux compétences des individus et à leur capacité à améliorer leur situation, notamment par des emplois de qualité. Le lien avec l’éducation est essentiel, mais aussi certains traits liés à l’estime de soi comme par exemple l’image du métier que l’on exerce auprès de la société. L’augmentation du capital humain est aussi liée à l’appropriation d’informations essentielles pour la qualité de la vie, comme une meilleure connaissance et utilisation des normes nutritionnelles.

3/ les effets sur le capital culturel

L’impact sur le capital culturel est défini dans la littérature comme un effet sur la préservation ou un enrichissement du patrimoine culturel, mais aussi un effet sur la prise de conscience par les citoyens et les parties prenantes des questions qui les concernent (Gadrey, 2004). Concernant l’INRA, ce qui se joue autour des AOC ou de la conservation des races ou variété traditionnelles relève bien évidemment de cette dimension.

### 3/ Contribution à la cohésion sociale par la réduction des inégalités

Cette dimension constitue très souvent la cible prioritaire des grandes fondations internationales, comme la Fondation B&M Gates. On vise donc ici à prendre en compte les effets de la recherche sur les inégalités et l’inclusion sociale, qui peuvent inclure : (i) l’impact sur les inégalités et la répartition des revenus et des richesses ; (ii) les effets sur les populations fragiles par exemple les travailleurs avec un revenu insuffisant ; (iii) la création de nouvelles opportunités en zone défavorisée, (iii) l’accès aux services essentiels

Bien qu’elle ne soit pas mentionnée ici, la dimension territoriale est évidemment importante et constitue probablement un aspect fondamental pour l’INRA. La situation particulière des femmes sera également regardée dans chacune des trois sous-dimensions.

**La définition de ces différentes catégories d’impact sera affinée en cours de route mais il nous semble qu’elle constitue un socle solide. C’est à présent le travail inductif et pragmatique qui sera fait par un panel d’experts à partir d’un ensemble de cas Asirpa qui va permettre de consolider ce socle et de progresser dans la qualification des transformations observées et dans leur mesure sur une échelle de notation.**

# Démarche proposée pour définir la métrique de l’impact social dans le cadre d’Asirpa.

Les données concernant l’impact social des études de cas réalisées à ce jour, recueillies à partir de sources externes à l’Inra, sont portées dans un tableau.

L’objectif de la démarche par panel d’experts est de définir une méthodologie pour construire un jugement indépendant concernant l’importance de l’impact social, fondé sur une métrique permettant l’attribution d’une note de 1 à 5. L’échantillon de cas est constitué de manière à présenter une diversité de situations contrastées, permettant la confrontation des points de vue des experts sur l’importance relative de l’impact.

Il est attendu du panel d’experts un éclairage pour construire un barème à l’intérieur de chaque catégorie d’impact social. Le jugement attendu consiste en une comparaison sur chaque catégorie, de l’importance de l’impact observé par rapport à l’impact qui pourrait être attendu. Il n’est pas demandé au panel de juger de l’importance de la contribution de l’INRA à l’impact, cet aspect étant pris en compte par un autre outil du projet. L’INRA est donc considéré comme un fournisseur parmi d'autres d’information scientifique

Nous avons enregistré les différentes façons pour un ensemble d'acteurs hétérogènes (des professionnels, des décideurs, les médias et des membres politiques) de s’approprier et de transformer la connaissance scientifique et de l'utiliser pour produire un impact social. .

Ces considérations nous ont conduits à construire dans le barème un tableau en quatre parties :

* L’impact sur le capital social :
* L’impact sur le capital culturel
* L’impact sur le capital humain:
* L’impact sur les Inégalités

**Cadre de travail**

La procédure de consultation du panel d’experts est la suivante :

Le cadre méthodologique retenu pour cette analyse s’inspire des panels d’experts réunis dans le cadre de l’évaluation du programme ATP pour objectiver des dimensions pour lesquelles la collecte de données se révélait difficile. La méthodologie repose sur les éléments suivants :

- Nous nous sommes appuyé sur les informations et sur les analyses des études de cas existantes qui présentaient un impact social avéré ou potentiel.

- Nous avons rassemblé et résumé dans un tableau les éléments de ces études de cas qui pouvaient éclairer une analyse de leur impact social, selon les 4 catégories identifiées dans la littérature.

La procédure de consultation du panel d’experts proposée est similaire à celle adoptée avec succès sur la dimension d’impact politique en Juin 2013 et environnemental en février 2015. Les étapes en sont les suivantes :

* Choix du président du panel d’experts :
	+ Président proposé :
		- Robert PICARD Ingénieur général des Mines, référent santé du Conseil général de l’économie, de l’industrie, de l’énergie et des technologies (CGEIET), ministère de l’Économie
* Constitution d’un panel d’experts : Pour de raisons de crédibilité, les experts doivent être extérieurs à l’Inra. Nous visons à sélectionner cinq à six experts sur la base de leur expérience en matière d’évaluation de l’impact social de la recherche, la petite taille du groupe facilitant la discussion. Les experts doivent représenter des utilisateurs potentiels des connaissances issues de la recherche. Pour que tous les experts puissent avoir la même priorité dans les discussions, il est préférable que leurs compétences se recouvrent qu’ils aient une ancienneté similaire et ne soient pas liés au sein d'une relation hiérarchique.
	+ Liste des experts :
		- Mélanie MARCEL directrice de SOSCIENCE.
		- Ulf CLERWAL, expert en valorisation / métrique monétaire de bénéfices sociaux ou environnementaux résultant de projets de recherche d'acteurs du tiers secteur de la recherche
		- Guy-Noël SAUVION, direction scientifique du groupe Solvay
		- Anne VARET, directrice de la recherche à l’ADEME
		- Christine MOULIN, Déléguée à l’évaluation et l’impact, IIDELE
* Envoi des synthèses des cas et tableaux d’analyse pour lesquels des impacts sociaux sont observés
* Étape de notation par chaque expert, individuellement et au préalable de la réunion, de l’impact social. Les experts sont chargés (i) de discuter de la nature des impacts générés par les facteurs impactants identifiés dans chaque étude de cas, (ii) d’attribuer une note de 1 à 5 pour l’ampleur de l’impact dans chacune des catégories considérées, en essayant pour chacun des cas ; (iii) d’expliciter cette note par un argumentaire de quelques lignes en la fondant sur des critères objectivés, afin de pouvoir utiliser la méthode sur d’autres séries d’études de cas. Les experts établiront ensuite une note globale.
* Réunion du panel d’experts (une demi-journée, de 9h30h à 12h)
	+ explicitation des critères retenus par les experts pour noter.
	+ exposé des résultats obtenus: analyse de la dispersion des notes et des critères retenus pour la notation, liens avec les informations disponibles. Chaque expert prend connaissance des notes et des arguments des autres experts. Ce protocole permet de réduire l’effet expert et de favoriser le consensus autour des critères les plus significatifs pour le vote. Une échelle de notation commentée est ainsi établie. D’éventuelles modalités pragmatiques pour améliorer la qualité des données ou leur analyse sont identifiées.
* Envoi du rapport sur la méthode aux experts : commentaires et finalisation du document.

# Références

Ansari, S., Munir, K., Gregg, T., 2012. Impact at the ‘Bottom of the Pyramid’: The Role of Social Capital in Capability Development and Community Empowerment: Impact at the ‘Bottom of the Pyramid.’ Journal of Management Studies 49, 813–842. https://doi.org/10.1111/j.1467-6486.2012.01042.x

Arvidson, M., Lyon, F., McKay, S., Moro, D., 2013. Valuing the social? The nature and controversies of measuring social return on investment (SROI). Voluntary Sector Review 4, 3–18. https://doi.org/10.1332/204080513X661554

Barnett, M.L., Salomon, R.M., 2006. Beyond dichotomy: the curvilinear relationship between social responsibility and financial performance. Strategic Management Journal 27, 1101–1122. https://doi.org/10.1002/smj.557

Ben-Ner, A., Van Hoomissen, T., 1991. NONPROFIT ORGANIZATIONS IN THE MIXED ECONOMY. Annals of Public and Cooperative Economics 62, 519–550. https://doi.org/10.1111/j.1467-8292.1991.tb01366.x

Burdge, R.J., 2003. The practice of social impact assessment background. Impact Assessment and Project Appraisal 21, 84–88. https://doi.org/10.3152/147154603781766356

Burdge, R.J., Vanclay, F., 1996. SOCIAL IMPACT ASSESSMENT: A CONTRIBUTION TO THE STATE OF THE ART SERIES. Impact Assessment 14, 59–86. https://doi.org/10.1080/07349165.1996.9725886

Elkington, J., 1999. Cannibals with forks: the triple bottom line of 21st century business. Capstone, Oxford, U. K.

Emerson, J., 2003. The Blended Value Proposition: Integrating Social and Financial Returns. California Management Review 45, 35–51. https://doi.org/10.2307/41166187

Esteves, A.M., Franks, D., Vanclay, F., 2012. Social impact assessment: the state of the art. Impact Assessment and Project Appraisal 30, 34–42. https://doi.org/10.1080/14615517.2012.660356

European Commission, Directorate-General for Employment, S.A. and I., Organisation for Economic Co-operation and Development (Paris, F., 2015. Synthèse sur la mesure de l’impact social des entreprises sociales: politiques d’entrepreneuriat social. Publications Office, Luxembourg.

Gadrey, J., 2004. L’utilité sociale des organisations de l’économie sociale et solidaire.

Gaunand, A., Colinet, L., Joly, P.-B., Matt, M., 2017. Counting what really counts? Assessing the political impact of science. The Journal of Technology Transfer. https://doi.org/10.1007/s10961-017-9605-9

Gray, R., 2000. Current Developments and Trends in Social and Environmental Auditing, Reporting and Attestation: A Review and Comment. International Journal of Auditing 4, 247–268. https://doi.org/10.1111/1099-1123.00316

Halpern, D., 2005. Social Capital, Polity Press. ed. Cambridge.

Harlock, J., Metcalf, L., 2016. Measuring impact: prospects and challenges for third sector organisations. Voluntary Sector Review 7, 101–108. https://doi.org/10.1332/204080516X14534734765005

Lazzarini, S.G., Cabral, S., Ferreira, L.C. de M., Pongeluppe, L.S., Rotondaro, A., 2014. The Best of Both Worlds? Impact Investors and Their Role in the Financial Versus Social Performance Debate. SSRN Electronic Journal. https://doi.org/10.2139/ssrn.2492860

London, T., 2016. The base of the pyramid promise: building businesses with impact and scale. Stanford Business Books, an imprint of Stanford University Press, Stanford, California.

Maas, K., Liket, K., 2011. Social Impact Measurement: Classification of Methods, in: Burritt, R., Schaltegger, S., Bennett, M., Pohjola, T., Csutora, M. (Eds.), Environmental Management Accounting and Supply Chain Management. Springer Netherlands, Dordrecht, pp. 171–202. https://doi.org/10.1007/978-94-007-1390-1\_8

McWilliams, A., Siegel, D., 2001. Corporate Social Responsibility: a Theory of the Firm Perspective. Academy of Management Review 26, 117–127. https://doi.org/10.5465/amr.2001.4011987

Millar, R., Hall, K., 2013. Social Return on Investment (SROI) and Performance Measurement: The opportunities and barriers for social enterprises in health and social care. Public Management Review 15, 923–941. https://doi.org/10.1080/14719037.2012.698857

Monzon, J.L., Chaves, R., 2008. THE EUROPEAN SOCIAL ECONOMY: CONCEPT AND DIMENSIONS OF THE THIRD SECTOR. Annals of Public and Cooperative Economics 79, 549–577. https://doi.org/10.1111/j.1467-8292.2008.00370.x

Nicholls, A. (Ed.), 2013. Social entrepreneurship: new models of sustainable social change, Reprinted. ed. Oxford Univ. Press, Oxford.

Porter, M.E., Kramer, M.R., 2019. Creating Shared Value: How to Reinvent Capitalism—And Unleash a Wave of Innovation and Growth, in: Lenssen, G.G., Smith, N.C. (Eds.), Managing Sustainable Business. Springer Netherlands, Dordrecht, pp. 323–346. https://doi.org/10.1007/978-94-024-1144-7\_16

Porter, M.E., Kramer, M.R., 2011. The Big Idea: Creating Shared Value. How to reinvent capitalism—and unleash a wave of innovation and growth. Harvard Business Review 89, 62–77.

Prahalad, C.., Hart, S.., 2002. The Fortune at the Bottom of the Pyramid. Strategy +Business 2–14.

Prahalad, C.K., 2009. The fortune at the bottom of the pyramid: eradicating poverty through profits. Pearson, Upper Saddle River, N.J.

Ruegg, R., Feller, I., 2003. A Toolkit for Evaluating Public R&D Investment Models, Methods, and Findings from ATP’s First Decade. NIST, Gaithersburg.

Tuan, 2008. Measuring and/or Estimating Social Value Creation: Insights Into Eight Integrated Cost Approaches.

Vanclay, F., 2015. Social Impact Assessment: Guidance for Assessing and Managing the Social Impacts of Projects.

Vanclay, F., 2003. International Principles For Social Impact Assessment. Impact Assessment and Project Appraisal 21, 5–12. https://doi.org/10.3152/147154603781766491

Vanclay, F., 2002. Conceptualising social impacts. Environmental Impact Assessment Review 22, 183–211. https://doi.org/10.1016/S0195-9255(01)00105-6

Weisbrod, B.A., 1994. The nonprofit economy, 3. printing. ed. Harvard Univ. Press, Cambridge, Mass.

Wood, C., Leighton, D., 2010. Measuring social value: the gap between policy and practice. Demos, London.

Woolcock, M., Narayan, D., 2000. Social capital: implications for development theory, research, and policy. The World Bank research observer 15, 25–249.

Zadek, S., Pruzan, P.M., Evans, R., New Economics Foundation (Eds.), 1997. Building corporate accountability: emerging practices in social and ethical accounting, auditing, and reporting. Earthscan, London.

# Annexes-

## Impact économique

On s’intéresse ici à l’impact cumulé sur une période pouvant aller jusqu’à 25 ans à partir de l’année de première commercialisation de l’innovation. Une innovation est considérée comme ayant un impact majeur (niveau 5) si le surplus économique qu’elle génère sur l’ensemble de son cycle de vie est supérieur à 300M€[[3]](#footnote-3).

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Niveau d’impact /5 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Surplus économique cumulé | 0-10M€ | 10-30M€ | 30-100M€ | 100-300M€ | >300M€ |

## Impact environnemental

Panel d’experts : Antonio Bispo (Ademe), Hélène Soubelet (MEDD), Sébastien Treyer (IDDRI), Eric Vindimian (CGEDD-président du panel), Denis Couvet (MNHN)  **a**

|  |  |
| --- | --- |
| Catégorie | Sous-catégorie  |
| Biodiversité | Importance/gravité des enjeux de biodiversité |
| Originalité et qualité des produits de la recherche au regard de la biodiversité  |
| Echelle géographique d’adoption au regard du périmètre potentiel d’influence  |
| Impacts sur la biodiversité |
| Impacts négatifs et impact potentiel sur le long terme |
| Changement climatique  | Importance/gravité des enjeux de changement climatique |
| Originalité et qualité des produits de la recherche au regard du changement climatique |
| Impacts sur le changement climatique |
| Impacts négatifs et impact potentiel sur le long terme |
| Pollutions/destruction des milieux | Importance/gravité des enjeux de pollutions/destruction des milieux |
| Originalité et qualité des produits de la recherche au regard de pollutions/destruction des milieux |
| Echelle géographique d’adoption au regard du périmètre potentiel d’influence  |
| Impacts sur la pollution/destruction des milieux |
| Consommation de ressources (eau, sol, énergie) | Importance/gravité des enjeux de consommation de ressources |
| Originalité et qualité des produits de la recherche au regard de consommation de ressources |
| Echelle géographique d’adoption au regard du périmètre potentiel d’influence  |
| Impacts sur la consommation de ressources |
| Impacts négatifs et impact potentiel sur le long terme |
| Contribution de la recherche à l’émergence d’une solution systémique | L’originalité et la qualité scientifique de la solution apportée par rapport aux enjeux systémiques |
| Echelle géographique de diffusion de l’innovation au sein des acteurs concernés |
| Emergence et durabilité des systèmes socio-techniques de production ou de consommation |

## Impact politique

Comité d’experts : Vincent Spenlehauer ( Président, ParisTech ), Lionel Moulin (MEDDE), Marielle Berriet-Solliec (AgroSup Dijon) Jacques Theys (centre prospective MEDD).Bruno Hérault (centre prospective MINAGRI).

|  |  |
| --- | --- |
| Catégorie | Sous-catégorie  |
| Utilisation dans le débat public et la formulation de politiques | Qualité et puissance des messages relayés |
| Concomitance du débat et des agendas politiques |
| Intensité et qualité de la médiatisation |
| Intensité et qualité du débat |
| Utilisation dans le cycle politique  | Etapes du cycle politique affectées: mise sur agenda, formulation, mise en œuvre, évaluation |
| Echelles territoriales des impacts sur les différentes étapes du cycle |
| Pertinence et nouveauté de la solution politique conçue |
| Percolation des idées sur le long terme | Importance de la connaissance dans le débat  |
| Percolation des idées dans des débats et études ultérieures et arènes distantes |
| Pertinence et intégrité des idées à long terme |
| Importance sociétale du domaine politique considéré | Gravité potentielle et caractère systémique des enjeux |
| Ampleur de la population et politique affectée  |
| Emotion publique |

**Impact sanitaire (collecte de descripteurs)**

1. Dans un papier à destination des entreprises, Karen Maas et Kellie Liket de l’école de business de l’Université de Rotterdam analysent 30 méthodes d’évaluation des impacts sociaux. [↑](#footnote-ref-1)
2. Extrait du site de la SROI network http://www.socialvalueuk.org/what-is-social-value/the-principles-of-social-value/ [↑](#footnote-ref-2)
3. Les autres seuils dans le tableau 1 ont été définis de façon à avoir des intervalles réguliers sur une échelle logarithmique. Dans le cas présent, l’impact économique est multiplié approximativement par 3 entre chaque seuil. [↑](#footnote-ref-3)